

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**19 octobre 2018**

## **Nouveau cadre politique et règlementaire en Afrique de l'ouest : Quelle place pour les OP dans la production et la diffusion de semences améliorées ?**

Conférence **le 9 novembre à Mont-de-Marsan** sur le rôle des OP dans les filières semences en présence de **responsables agricoles français, béninois et maliens**.

De nombreux agriculteurs et acteurs du monde rural s'impliquent, en Nouvelle-Aquitaine et ailleurs en France, dans des actions de solidarité internationale à travers l'ONG Afdi (Agriculteurs Français et Développement International). Dans notre région, Afdi accompagne les organisations paysannes de cinq pays d'Afrique et de la Caraïbe. Au Bénin notamment, Afdi appuie depuis plusieurs années la structuration de la filière semence.

Responsables à 40% de la formation du rendement, les semences sont en effet un intrant stratégique pour les agriculteurs partout dans le monde. En Afrique de l'Ouest, après avoir fortement soutenu le développement du secteur, les Etats se désengagent, laissant le champ libre au secteur privé et aux organisations de producteurs. C'est dans ce contexte qu'Afdi mobilise la coopérative Maïsadour, le syndicat des semenciers des Pays de l'Adour et la FNPSMS pour accompagner la structuration de cette filière au Bénin.

Quel rôle les OP peuvent-elles jouer dans la production de semences améliorées et le choix de variétés adaptées aux besoins des agriculteurs ? Quelles stratégies adopter concernant la distribution des semences et quelles alliances nouer avec les entreprises privées semencières ? Comment changer d'échelle pour permettre l'accès des petits producteurs aux semences améliorées vendues au juste prix après des années de distribution gratuite ?

*Autant de questions auxquelles Afdi tente d'apporter des réponses avec ses partenaires, et dont nous vous invitons à venir débattre*

### **le 9 novembre à 13h30 à Mont-de-Marsan**

*Avec les responsables de la Fédération nationale des producteurs de semences du Bénin, de l'Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian au Mali et de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), partenaires d'Afdi.*

**Le programme de l'après-midi sera le suivant :**

**13H30** : Accueil et point presse

**14h00** : Conférence

**Ouverture** par François Lesparre, Président d'Afdi Landes

**Présentation** des évolutions de la politique semencière en Afrique de l'Ouest par Laté Tété, chargé de mission Afdi au Bénin et Togo

**Table ronde** en présence de Gorado Bio, président de la Fédération nationale de producteurs de semences du Bénin, Pierre Thera, élu – chargé de production à l'Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian au Mali, Daniel Peyraube, Président de l'AGPM, et François Lesparre, Président d'Afdi Landes et de la FDSEA des Landes

**16h30** : Conclusion et Cocktail

**Entrée libre sur inscription**

**Contact** : Amélie VILLETTÉ, [afdi@na.chambagri.fr](mailto:afdi@na.chambagri.fr), **05-56-01-33-35 / 06-37-03-31-79**

## **Afdi Nouvelle-Aquitaine c'est :**

- ◆ Une association d'agriculteurs engagés dans la coopération internationale
- ◆ Un réseau de 9 associations départementales
- ◆ Plus de 200 adhérents professionnels agricoles et ruraux
- ◆ 18 organisations professionnelles membres
- ◆ 5 pays d'intervention
- ◆ 11 partenariats au Sud

**Soutenir les initiatives des organisations agricoles partenaires :** En coopérant exclusivement avec des organisations créées et gérées par les paysans, Afdi favorise leur renforcement institutionnel et organisationnel et le développement de l'ensemble des services agricoles adaptés aux besoins de leurs membres.

**Promouvoir les agricultures familiales :** Afdi met des compétences et des moyens à disposition des organisations paysannes partenaires afin de les accompagner dans la construction de leurs argumentaires politiques. Afdi aide les OP à préparer les dialogues avec Etats, sociétés civiles et organisations internationales.

**Créer des alliances entre organisations agricoles :** Afdi argumente auprès des acteurs ruraux français sur le rôle primordial des agricultures familiales dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Elle interpelle en particulier les organisations agricoles françaises sur les liens entre ces agricultures à travers le monde, et les mobilise pour qu'elles s'engagent dans le plaidoyer pour le respect du Droit à l'alimentation.

